

Tribune de Genève : Courrier des lecteurs

Parution : vendredi 25 février 2011

Faire front contre Mme Sommaruga

Chêne-Bougeries, le 7 février 2011

En 2010, les revendications des pères semblaient avoir été entendues. Or, la *Tribune de Genève* du 1er février nous apprend que le DFJP et particulièrement la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, remettent le projet en cause, au motif de pension alimentaire. (Voir ci-contre, le texte de « *L'invitée* » paru le même jour. Pourtant, il nous semblait acquis que l'inégalité entre les sexes et les brutalités aient été condamnées et aujourd'hui, l'autorité parentale et les droits des enfants enfin reconnus. Voilà notre conseillère fédérale rétrograde, misandre. Alors, pères en colère, signez une convention devant un médiateur indépendant par laquelle vous exprimerez votre volonté de verser la pension de vos enfants sur un compte bloqué, tant que vous n'aurez pas obtenu gain de cause. Cela fait des années que les droits des pères sont bafoués, mis sur la paille, traînés parfois devant les tribunaux pour des faits qu'ils n'ont pas commis. Contraints aussi à un suivi psychiatrique qui peut changer la donne, comme pour le drame de St.Sulpice. Dans la normalité, c'est sur l'acte de naissance d'un enfant, que devrait figurer l'autorité parentale conjointe.

La place des pères et des mères dans l'éducation des enfants est primordiale. Dans notre société moderne, les divorces étant toujours plus nombreux, c'est le moment de faire front, contre les attermolements de Madame Sommaruga.

Leïla Elisabeth Pellissier